LE MAGAZINE

LABENNE

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2022 / N°54

UN SIÈCLE D'HISTOIRE

UNE PAGE SE TOURNE VERS UNE RENATURATION DE L'EX IHM

Nature océane

Édito

AUCUN DOUTE **POUR L'ESPOIR**

Jean-Luc DELPUECH
Maire de Labenne

En commençant cet édito, je suis partagé entre deux sentiments étroitement liés aux circonstances de vie actuelles, le doute et l'espoir.

D'abord imprégné par cette préoccupation constante de se demander si l'on a bien fait et si l'on fera bien. Et ce en tous domaines de responsabilité communale : la gestion locale du COVID bien sûr, mais aussi l'aménagement de la ville, la solidarité, la sécurité etc. …

Mais également attiré par la volonté enthousiasmante de retrouver la convivialité, d'améliorer le cadre de vie des habitants, de leur apporter plus de cohésion sociale et économique.
Très vite, j'ai choisi en délaissant le doute, symbole du passé, au profit de l'espoir porteur d'avenir.

Car le doute dont je parle est provisoire, cartésien diront certains, servant à rechercher la vérité, aidé d'une équipe et d'agents qui ont un sens aigu du service public. D'ailleurs, un grand merci aux employés municipaux qui font un travail très apprécié en ces temps difficiles.

Mais on ne peut parler d'avenir et d'espoir que si l'on convoque l'intérêt général et donc les citoyens pour partager le chemin à parcourir. L'intérêt général n'est pas l'affaire des pouvoirs publics seuls, il concerne aussi en réalité le citoyen.
C'est la capacité de chacun à prendre ses distances avec ses propres intérêts. Je sais que c'est difficile, que certains individus ont du mal à accepter les finalités de l'intérêt général et partager des valeurs communes.

On l'a constaté récemment dans le désintérêt pour le vote, la peur de l'autre, la non acceptation de l'entraide sociale, le refus de gestes éco-responsables …
Egoïstes ou égocentriques, certains n'ont pas la capacité d'assumer leur charge de citoyens. Il ne s'agit pas de blâmer (sauf les extrêmes) mais de convaincre, dans le sens d'amener quelqu'un à reconnaitre quelque chose comme vraie afin de rendre possible l'évolution ou le changement. Ça c'est le « job » du Maire ! Je ne l'oublie pas, même si parfois une petite voix me dit : « Ne perdez pas de temps avec les gens qui ne sont pas prêts à en passer avec vous ».

Heureusement, une très large majorité d'entre vous est prête à partager ce chemin de l'espoir. Pour se retrouver et participer avec ferveur à des moments de culture ou de fêtes et à la vie municipale tout simplement.

On vous amènera ainsi en bord de dunes pour en finaliser la protection sur 3 kms et faciliter un accès maitrisé à la plage, pour lancer un projet environnemental exemplaire au plan national en compagnie du Conservatoire du Littoral avec la déconstruction et le désamiantage de plus de 8 000 m² bâtis en ruine sur la dune, avant renaturation. Le Conservatoire du Littoral confiera à la Commune pour 30 ans la gestion du site réaménagé pour l'accueil du public et de la « Chapelle des dunes ». Ecologique, patrimoniale et culturelle, cette belle ambition nous attend collectivement.

Que dire aussi du POLE d'ARTS PLASTIQUES régional dont la construction va commencer en 2022, recueillant l'assentiment de tous les acteurs de la culture locale et nationale !

Et on proposera encore et dans les limites urbaines diminuées, des logements accessibles à tous pour vos enfants, petits-enfants, amis ou connaissances. Sans oublier pour les anciens, la Résidence Autonomie (25 logements) qui a reçu l'accord du Département. Enfin, les services à la population à conforter, privés (commerces et artisanat) ou publics (locaux associatifs) sont dans le programme d'investissement 2022 – 2026.

Je ne détaille pas davantage, le temps des présentations et des échanges viendra.

Vous avez bien compris que notre philosophie n'est pas au scepticisme mais fait appel à la volonté farouche de rechercher ensemble la vérité et d'agir, POUR LABENNE AVEC VOUS.
Je résumerai ainsi l'esprit qui anime notre commune pour l'année à venir : aucun doute pour l'espoir !
J'inclus dans ce cri du cœur celles et ceux qui souffrent et qui sont dans la difficulté.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022.
À très vite

Le Maire
Jean-Luc DELPUECH

La Ville de Labenne a fait le choix d'une communication éco-responsable.
Ce bulletin a été réalisé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

LE MAGAZINE LABENNE

Magazine municipal n°54 Janvier 2022 / N°ISSN 2678-2901
Ce numéro a été tiré à 4200 exemplaires
Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH
Réalisation : Service communication de la Ville de Labenne
Impression : Imprimerie MENDIBOURE - ANGLET
Crédits photos : Ville de Labenne / MACS / Office de Tourisme Intercommunal

Sommaire
Janvier 2022

04 Finances
06 Élections / brèves
07 LÉA (Labenne Eau & Assainissement)
08 Affaires sociales
10 Enfance & Jeunesse
12 Travaux
14 Environnement / Forêt
18 Hélio Marin
20 Tourisme
22 Vie Culturelle
23 Ludo-médiathèque
24 L'interview du moment
25 Retour en images
26 Actualités MACS / SITCOM
28 Infos Services
29 État civil
30 Économie
31 Expression politique

Ville de Labenne (Page Officielle)

www.ville-labenne.fr

PanneauPocket / Labenne - 40530

L'impact COVID sur une partie des dépenses communales

La crise insolite que nous avons traversée a laissé (et laisse encore malheureusement) des traces indélébiles. La Municipalité a dû s'adapter, innover et faire preuve de réactivité. Nous illustrons ici, au travers de quelques exemples, l'engagement de la commune en 2020 et 2021.

>> Dépenses liées aux différents protocoles sanitaires

8708 € en 2020 et **8118 € en 2021** ont été engagés pour respecter les consignes sanitaires imposées : masques, gants, produits d'entretien, achat d'équipements et de matériels…

Pour respecter ces protocoles sanitaires, un renfort de personnel a été nécessaire dans différents services : cantine, périscolaire, entretien. Ainsi, la municipalité a dû prévoir le recrutement de 10 agents pour assurer de manière efficace la continuité du service public et respecter les consignes sanitaires. Pour l'année 2021, le coût s'est élevé à **12 321 €.**
Nous avons dû également assumer les conséquences liées au confinement des agents et à la mise en place du télétravail quand cela était possible.

Et tout cela sans aide de l'Etat : en effet, contrairement au secteur privé, les collectivités locales n'ont pas bénéficié d'aides. La volonté annoncée par l'État de mobiliser tous les moyens nécessaires face à la crise sanitaire n'a pas vraiment concerné les collectivités locales !

>> TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure)

Cette taxe concerne toutes les entreprises qui exploitent des supports publicitaires fixes, visibles et implantés sur une voie ouverte à la circulation. La Municipalité a fait le choix en 2020 d'exonérer à hauteur de 50% les commerçants et artisans labennais qui étaient redevables de cette taxe, soit **25 385,10 euros**

Ce fut notre manière de soutenir toutes ces professions lourdement impactées par les mesures de confinement et de couvre-feu afin de leur permettre de ne pas aggraver leur situation.

>> Conventions d'occupation du domaine public

Les commerces de l'esplanade de la plage et le camping municipal, liés par convention avec la Municipalité, n'ont pu exercer pleinement leurs activités en 2020. La collectivité a donc décidé d'apporter son soutien en octroyant un abattement des loyers à percevoir sur l'exercice 2020 d'un montant de 20%. Par rapport à l'année 2019, la commune a donc perçu une recette inférieure de **11 000 €**.

Le Conseil Municipal tient à remercier vivement l'ensemble du personnel communal qui a œuvré pour continuer à assurer un service public de qualité durant cette période inédite. Nous tenons à souligner leur professionnalisme et leur adaptabilité face à des consignes et des protocoles réajustés en permanence.
Nous tenons également à remercier très chaleureusement tous les bénévoles qui se sont manifestés et ont proposé leur aide auprès des plus fragiles et auprès de nos aînés. Ils furent un soutien précieux tout au long de la crise. Beaucoup, notamment les bénévoles du CCAS, continuent leur engagement quotidien pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de précarité.

Un grand bravo et un grand merci à vous tous

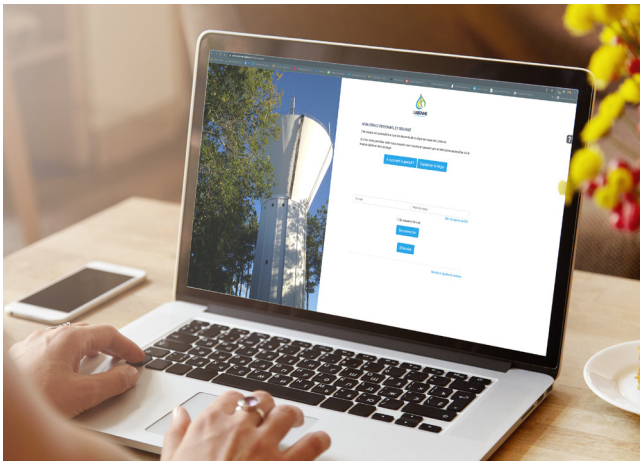

L.E.A.

NOUVEAU :
la Régie municipale de l'Eau et de l'Assainissement, LEA, dispose désormais d'un portail d'accueil où les abonnés seront guidés pour pouvoir effectuer (en toute sécurité) les paiements en ligne de leur facture.

LABENNE
Eau et Assainissement
www.abonnes.lea-labenne.fr

ZOOM sur la **TAXE DE SÉJOUR**

La taxe de séjour est instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses pour l'accueil des touristes.
Elle est ainsi destinée au développement et à la promotion du tourisme en permettant de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels.

La taxe de séjour est due par personne majeure et par nuit. Son montant peut varier selon le type d'hébergement (campings, hôtels, meublés de tourisme…) et selon son standing.
La Taxe de Séjour est déterminée chaque année par délibération du Conseil Municipal. Il fixe également la période pendant laquelle la taxe est due.

Ainsi, le Conseil Municipal du 24 mars 2021 a approuvé la reconduction des tarifs de la Taxe de Séjour, à l'identique de ceux de 2021, pour l'exercice 2022.
Depuis le 1er janvier 2019, la taxe de séjour a évolué en France. En effet, pour faire face aux nouvelles offres de location de logement (notamment plateformes en ligne), une taxation proportionnelle au coût de la nuitée est désormais appliquée aux établissements non classés ou en attente de classement. Ainsi, le montant de la taxe de séjour correspond de 1 à 5 % du prix de la nuitée par personne pour les hébergements non classés.

Il faut cependant noter que ces recettes sont loin de couvrir les dépenses liées à la fréquentation touristique : personnel saisonnier d'entretien, réparations diverses, gardiennage sécurité, surveillance des plages MNS et CRS etc...

Les bons comptes de **L'AIRE DE CAMPING-CAR**

À proximité des arènes, l'aire de camping-car de Labenne newlook a vu le jour en 2017.
La commune de Labenne a délégué ce service public à un prestataire spécialisé : il s'agit de la société « Camping-Car Park ».
L'aire peut accueillir une centaine de camping-cars et offre de nombreux aménagements et services pour des prix très abordables : selon la saison, ils se situent entre 10,56 € et 13,20 € pour 24 heures.
La société reverse à la commune 30% des sommes récoltées.
Le détail ci-contre reflète la bonne santé de cette aire avec une progression constante des reversements à la commune.

RECETTES NETTES POUR LA COMMUNE

TAXE DE SÉJOUR

2019
285 944 euros

2020
306 325 euros

2021
326 074 euros

AIRE DE CAMPING CAR

2018
19 959,93 euros

2019
21 422,01 euros

2020
26 664,31 euros

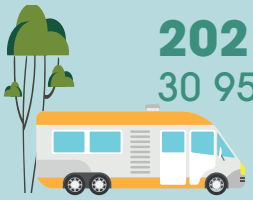

2021
30 955 euros

#ÉLECTIONS

Aux urnes citoyens !

2022 sera marquée par des échéances électorales capitales.
Nous vous proposons un point sur le calendrier et les démarches.

Dates des prochaines élections

Élections Présidentielles
dimanches 10 et 24 Avril 2022

Élections Législatives
dimanches 12 et 19 Juin 2022

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022.

Vous pouvez vous inscrire soit :
>> en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

>> en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

>> par courrier, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription

Vérifier votre inscription sur la commune par le biais du site service-public.fr en scannant ce QRcode

Tout électeur n'ayant pas été retrouvé par cette application, n'est donc pas inscrit et est invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale soit en remplissant le formulaire en Mairie soit directement sur ce même site.

2022 sera une année de refonte des listes électorales, une nouvelle carte vous sera donc adressée dans le courant du mois de mars 2022 avec un nouveau numéro NNE (Numéro National d'Electeur) anciennement dénommé INE (Identifiant National d'Electeur).

Enfin, lors des dernières élections, de nombreuses cartes nous sont revenus avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».

Il est donc important de signaler votre changement d'adresse sur la commune.
>> en vous rendant directement à la Mairie
>> par mail etatcivil@ville-labenne.fr.

#Brèves

SOYEZ **VIGILANTS**

Une recrudescence de cambriolages ayant été constatée, nous vous suggérons quelques conseils et réflexes à adopter :

>> rester discret sur vos absences (pas de publication sur les réseaux sociaux)

>> en cas d'absence, faites vivre votre habitation (faire relever son courrier, simuler une présence avec de l'éclairage, ou un véhicule en stationnement)

>> protéger vos issues (fermeture du portail à clef, fermeture des volets, éviter de laisser une clé cachée)

>> en cas de présence suspecte ou de doute sur un véhicule ou des personnes inconnues composer le 17.

>> inscrivez-vous à l'**Opération Tranquillité Vacances** en scannant ce QRcode

La Poste
« coup de gueule numéro 3 »

Dans nos deux précédents bulletins, la municipalité avait exprimé son mécontentement face aux agissements de La Poste concernant les horaires d'ouverture de ce service public essentiel pour la population.

Malheureusement, nous constatons encore des fermetures inopinées pouvant mettre en difficulté les labennaises et labennais.

Nous demandons une nouvelle fois que le service soit assuré, conforté et renforcé sur notre commune.

LABENNE
Eau et Assainissement

Réhabilitation du poste de refoulement des eaux usées **de LABENNE Océan**

Situé à l'entrée du Camping municipal Les Pins Bleus, le poste de refoulement des eaux usées "La Savane" est en cours de réhabilitation.
1000 m3 d'eaux usées (moyenne sur l'année) peuvent y être collectées chaque jour avant dêtre refoulées vers la station d'épuration.

La cuve en place depuis 50 ans a été rénovée.

Nature des travaux :
>> des canalisations corrodées ont été remplacées

>> des trappes installées, le site sécurisé pour les travailleurs.

>> l'ancien bâtiment actuellement sur la cuve sera détruit, seules les trappes au sol seront visibles.

Le nouveau bâtiment en cours de construction, abritera des armoires électriques, un groupe électrogène et un système de désodorisation nécéssaires au bon fonctionnement du poste.
Coût des travaux : **186 620 euros**

Comment sont attribués **les logements sociaux ?**

Voici quelques informations souvent ignorées des habitants.

L'inscription pour une demande de logement social se fait en ligne directement sur le site du service public.

Accedez directement au site du service public en scannant ce QRcode

Il est important de préciser que cette demande ne permet pas aux services de la mairie d'en avoir connaissance et donc d'en être informés. Il est donc souhaitable que vous remettiez en mairie l'attestation d'inscription avec le numéro d'enregistrement de la demande afin de bénéficier d'un accompagnement, lors des Commissions d'attribution, par les différents organismes de logements sociaux.

Avant toute commission d'attribution, les services de la mairie sont questionnés sur notre liste d'attente ce qui nous permet de soutenir la demande d'une personne considérée comme prioritaire suivant son dossier. La demande de la commune est prise en compte, ou pas, par l'organisme social car celui-ci répond également à la demande de logements prioritaires imposée par les services de la préfecture pour des personnes en grande difficulté. Il y a également la réserve « PLAI » (prêt locatif aidé d'intégration). Ils sont attribués aux locataires en situation de grande précarité suivant un barème de revenus. Le bailleur social à lui aussi sa propre liste.

La commune de Labenne a pris la décision de privilégier les demandes venant de personnes habitant déjà sur notre commune. Le nombre de personnes en attente est de 42 à ce jour. Nous avons pourtant eu une année exceptionnelle en obtenant grâce aux opérations récentes 23 logements sur l 'année 2021. Malheureusement, nous sommes plus souvent sur une année « normale » sur 4 à 8 logements maximum obtenus des bailleurs sociaux.

La majorité des demandes concerne des demandes de logement de type 2 (21 sur les 42 en attente).
Grâce aux objectifs de production de logements sociaux fixés dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, nous avons imposé sur les différentes opérations en cours sur notre commune environ 65 logements sociaux neufs prévus sur les permis accordés en 2021 - 2022. Certains sont des logements en accession sociale qui permettront à de jeunes couples labennais d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions financières.

L'exemple de l'opération « Cap Aréa » nous permet d'avoir sur les 43 logements prévus 17 logements sociaux dont certains sont en accession sociale.
Au final sur cette opération tous les logements sont à ce jour vendus et tous les acquéreurs sont majoritairement Labennais ou de Ondres et Capbreton.

Cependant, pour les prochaines années, notre liste de demandes ne sera sans doute pas satisfaite. On peut espérer sur l'ensemble 20 à 25% des logements soit environ 13 à 16 logements, ce qui augmente déjà beaucoup notre moyenne d'obtention de logements des années précédentes. Cela reste bien sûr insuffisant au regard des demandes qui ne cessent d'augmenter tous les mois.

La durée d'attente moyenne d'une demande est d'environ quatre ans et ne semble pas se réduire compte tenu des demandes que nous recevons en mairie de manière constante.

C'est cela notre « politique du logement », accessible à tous, que nous menons avec fermeté !

Convention Ville de Labenne avec **l'association ACTIOM**

La ville de Labenne a signé une convention pour une couverture santé de ses administrés avec l'Association ACTIOM. Cette association permet aux habitants de bénéficier d'une plateforme de conseils et de propositions en matière d'assurance santé en améliorant leur pouvoir d'achat tout en favorisant l'accès aux soins pour tous.

Les Labennaises et les Labennais peuvent disposer des services de l'association ACTIOM, et recevoir les informations nécessaires concernant leurs droits, ainsi que des conseils et un accompagnement dans leurs démarches afin de souscrire éventuellement des contrats avec des niveaux de garanties adaptés à leur besoin, sans sélection médicale ni délai de carence. Un exemple concret : une première labennaise a franchi le cap ; elle économise 7€ par mois tout en bénéficiant de meilleures prestations !

Le représentant de l'association, M. LAMOUREUX se tient à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient des informations complémentaires.

>> Il assurera une permanence en Mairie tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 sur RDV ou se rendra à domicile.

>> Vous pouvez le contacter

06 32 08 26 88

stephane.lamoureux@macommunemasanté.com

+d'infos sur l'**association ACTIOM** en scannant ce QRcode

Vivre **à domicile** / **Des services adaptés**

Permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans ou en **situation de handicap, ou atteint d'une maladie chronique,** de vivre chez eux dans les Landes le plus longtemps possible.
XL AUTONOMIE, un service co-créé par le Département des Landes et La Poste.

05 58 41 90 84 (coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

xl.autonomie@laposte.fr

+d'infos sur le service **VIVRE** À DOMICILE en scannant ce QRcode

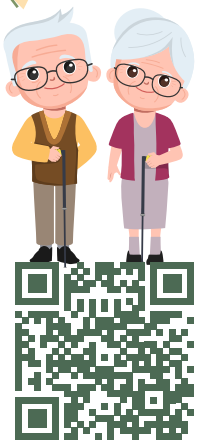

vivre À DOMICILE
XL AUTONOMIE
Société co-créée par le Département des Landes et La Poste

NAVETTE SERVICE

La **NAVETTE SERVICE** est toujours opérationnelle sur notre commune !
Il s'agit d'un moyen de transport vers les commerces pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Labenne Bourg > mardi après-midi
Labenne Océan > Mardi matin
Tarif : 1 euro

Inscription auprès du CCAS
05 59 45 46 60

+d'infos sur www.ville-labenne.fr

Denis LABURTHE & **Gilles TUQUET** du Service **Mairie +**, en charge du bon fonctionnement de la NAVETTE SERVICE.

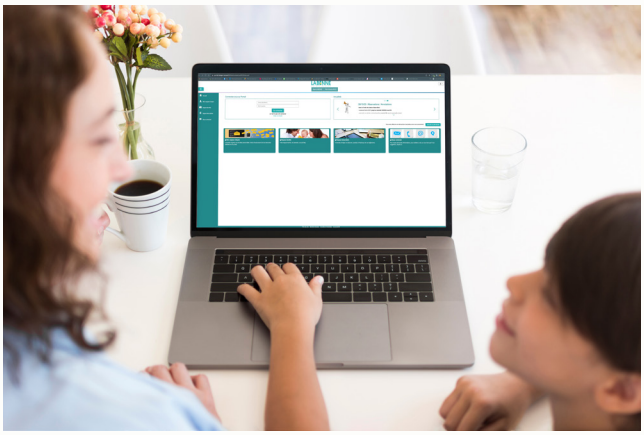

Inscriptions réservations périscolaires **Nouvelle formule !**

À compter du 1er mars 2022, dans un but d'amélioration de la gestion des services et de réduction des soucis de responsabilité, le **périscolaire matin et soir sera désormais soumis à réservation comme les mercredis et vacances scolaires.**

>> Comment ceci va fonctionner :

Les demandes de réservation et/ou annulation se feront exclusivement via votre portail citoyen.

Vous pouvez y accéder en scannant ce QRcode.

Le lien se trouve également en page d'accueil du site de la ville de Labenne.
www.ville-labenne.fr

Vous avez jusqu'au vendredi 9h pour réserver et/ou annuler les présences de vos enfants pour la semaine suivante. Un mail de confirmation vous sera envoyé à chacune de vos demandes.

>> En pratique :

une fois connecté sur votre portail citoyen, cliquez sur "espace famille" puis sur "planning des activités", vous réservez vos besoins en périscolaire sur l'agenda proposé.

>> Détail de facturation :

>> Réservé et présent : facturation au temps de présence par 1/4 d'heure.
>> Réservé mais absent : facturation de la plage d'ouverture de l'accueil (ex : facturation le matin 1h30 et/ou le soir 2h15)
>> Présent sans réservation : facturation majorée de 10% au temps de présence par 1/4 d'heure

L'équipe des périscolaires reste à votre écoute et pourra accompagner ceux qui rencontreront des difficultés sur les premières réservations.

Aide à l'obtention du **permis de conduire**

La commune a voté une aide pour le permis de conduire conditionnée par un parcours d'engagement citoyen validé par le Conseil Départemental des Landes.

Ce parcours peut par exemple prendre la forme de 40 heures de bénévolat au sein d'une association durant au moins 2 mois.

L'aide communale est fixée à 200 € et viendra en complément de celle du Département (plafond fixé à 700 €).

Modalités :

>> Faire la demande de l'aide auprès du Département.

Pour toutes informations rendez-vous sur le site du Département en scannant ce QRcode

>> Lorsque la personne a reçu le courrier du Département attribuant l'aide, transmettre copie des éléments suivants en mairie :

> Courrier du département
> Facture acquittée
> RIB

Prochains **séjours**

L'équipe de l'espace jeunes propose deux séjours à la montagne durant les vacances de février.

>> Les 11-12 ans iront à Luchon pour un séjour de découverte de la montagne en hiver.

>> Les 13 ans et plus se rendront en Cerdagne près de Font-Romeu pour une semaine de glisse en ski et snowboard.

Dossiers d'inscription à retirer en Mairie ou à l'espace jeunes.

06 79 55 47 79 (Jennifer) / 06 08 21 78 68 (Sylvain)

espacejeunes@ville-labenne.fr

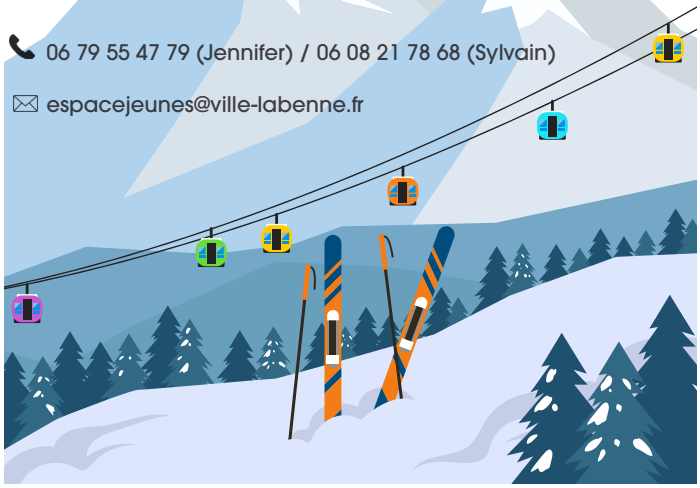

L' ACTUALITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES JEUNES

Work out

Le premier espace de « work out », ou en bon français «espace d'entrainement », en libre accès, a été installé par les services techniques de la ville dans la zone sportive du stade (à l'arrière du terrain d'honneur).

Les jeunes ont choisi une structure permettant un ensemble varié d'ateliers de renforcement musculaire. Cet équipement pourra également servir durant les cours d'éducation physique du collège.

Les QR codes sur la structure renvoient l'utilisateur vers une vidéo Youtube de démonstration.
Il est prévu l'installation d'équipements similaires dans les différents quartiers de Labenne en 2022

Collecte de jouets
& Tombola du téléthon

La commission municipale des jeunes a organisé une collecte de jouets durant le marché de Noël des Fêtes de Labenne.

Cette collecte a été un réel succès puisqu'une centaine de jouets ont été apportés. Les membres de la commission remercient tous les enfants qui ont fait don de leurs jouets non utilisés au secours populaire et aux restaurants du cœur de Capbreton qui les ont ensuite redistribués.

La tombola organisée par l'espace jeunes à connu également un réel succès avec plus de 80 participants. L'argent récolté a été reversé au téléthon.

Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que les commerçants de Labenne pour leur générosité.

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

POINT TRAVAUX

ENVIRONNEMENT / RÉSEAUX

LA MAIRIE TRAVAILLE POUR L'AVENIR ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

TRAVAUX DE **STABILISATION DE LA DUNE**

Les tempêtes particulièrement érosives des hivers 2019/2020/2021 ont entrainé de fortes perturbations éoliennes sur le secteur sud des dunes au niveau de « Casanova ». Des travaux ont été programmés avec l'appui technique de l'O.N.F. (Office National des Forêts)

>> écrêtage des corniches et siffle-vents
>> remodelage et couverture de branchages de type genêts pour fixer le sable et favoriser l'implantation de la flore dunaire.

Les travaux ont été réalisés sur les dunes communales, départementales et privées (notamment la Colonie Casanova). Chacune de ces trois parties a contribué au financement.

Une clôture ganivelle a été mise en place au fond de la promenade des Pyrénées en remplacement des filets brise-vent très dégradés.

REMPLACEMENT DES BULLES 2020/2021/2022

Afin de se mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, la commune remplace ses luminaires.

Depuis 2020, en collaboration avec le SYDEC (Syndicat d'Equipement des Communes des Landes), la municipalité a lancé une campagne de remplacement des luminaires bulles «énergivores» par des luminaires à LED plus économiques.

L'année 2022 sera la dernière phase avec 13 rues concernées.

Au total, depuis le démarrage de la démarche, **25 rues ont été concernées pour un budget de 80 153€**.

SITE CINÉRAIRE

L'espace cinéraire est un site destiné à l'accueil des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à crémation. Les caractéristiques de cet espace sont définies par l'article 15 de la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 (codifié à l'art. L.22232 du CGCT).

Au regard d'une demande croissante d'emplacements, un nouveau site cinéraire a été aménagé dans un espace arboré, propice au recueillement, si important dans les moments de deuil.

Installé depuis le mois d'octobre, le site comprend des columbarium de 36 cases dont chacune d'elles peut accueillir 2 ou 4 urnes ainsi que 27 cavurnes (petites cuves creusées dans le sol et recouvertes d'un couvercle en granit ou en béton) enterrées.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Etat-Civil de la Mairie.

PLAN PLAGE #2 continuité des travaux

Les travaux complémentaires de la phase 2 du plan plage (Promenade des Pyrénées) vont se dérouler du **17 janvier au 18 février 2022**.
L'embellissement des lieux, tout en gardant un caractère naturel, reste toujours une priorité.

Ces travaux ont pour vocation de prolonger les stationnements (sol naturel et dalle alvéolaire) ainsi que le cheminement piéton. L'objectif est de faciliter et accompagner les piétons vers les accès plages balisés et sécurisés pour protéger la dune fragile.

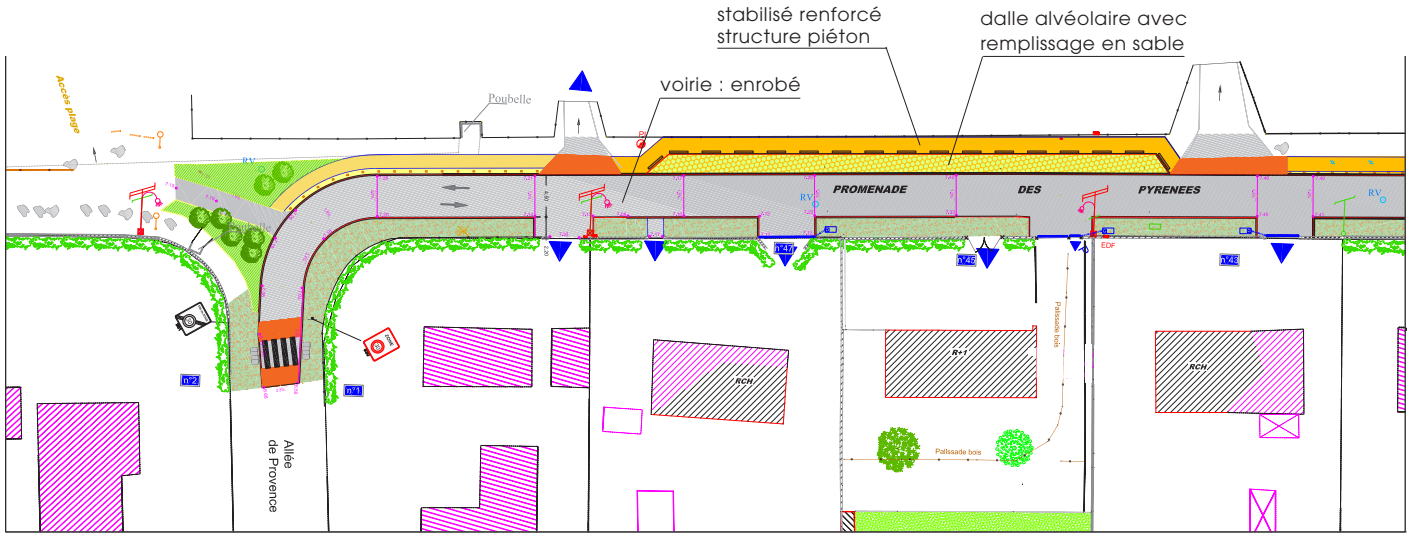

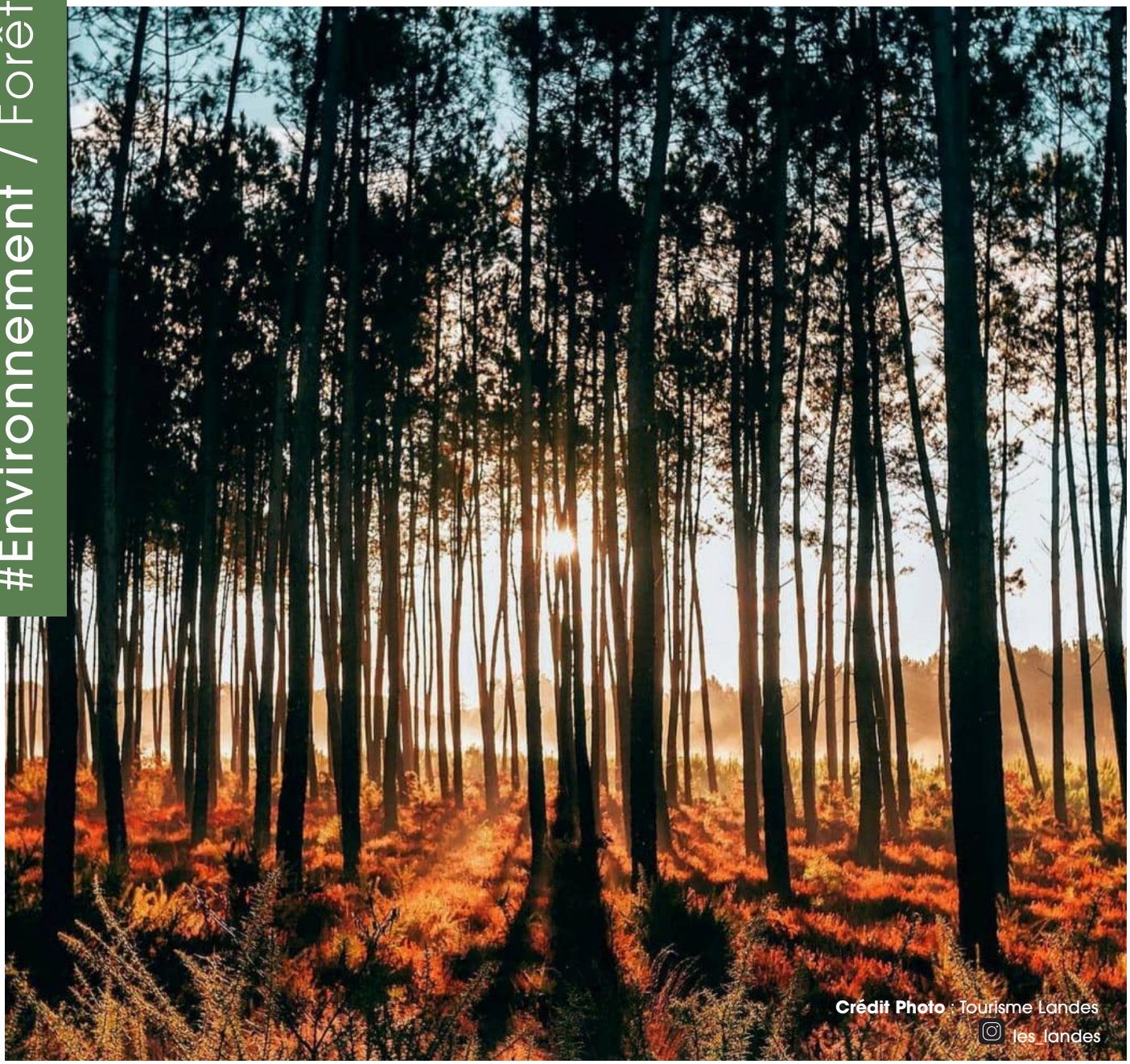

Crédit Photo : Tourisme Landes
les_landes

La Forêt de **LABENNE**

Labennaises, Labennais, la forêt fait partie de notre quotidien. Le territoire de Labenne comprend environ **1300 hectares de forêt**. Vous pouvez constater que de nombreuses activités s'exercent en forêt, dont certaines peuvent parfois choquer quelques-uns, comme les travaux forestiers et les coupes de bois.
Et pourtant, les interventions sylvicoles sont essentielles !

Une forêt aux multiples fonctions…
Qu'elle soit publique ou privée (à plus de 80% !), la forêt remplit de multiples fonctions, véritables atouts pour notre territoire d'un point de vue économique, social, environnemental.

Les espaces forestiers contribuent en effet à assurer :
>> une fonction environnementale : la forêt offre un lieu de nourriture, de repos et de reproduction pour de nombreuses espèces. Elle assure un rôle de protection des sols et des ressources en eau. Elle séquestre aussi une partie des gaz à effet de serre émis par l'homme,

>> une fonction sociétale : terrain privilégié de nombreux loisirs (randonnée, cueillette, chasse, etc.),

>> une fonction économique : de l'amont (sylviculture et exploitation) à l'aval (produits finis, commerce), la filière forêt bois joue un rôle majeur pour l'économie et l'emploi local : (constructions, ameublement, matériaux isolants, emballages, palettes, bois-énergie…)

…mais une forêt fragile
La forêt est un espace fragile frappé par le changement climatique accroissant les risques : tempêtes, incendie, sanitaire. Labenne, comme toutes les communes forestières, adhère et intègre de façon très active à la DFCI Aquitaine (Défense de la Forêt contre les incendies) qui joue un rôle incontournable pour préserver et sécuriser notre forêt.

PRÉFÈTE
DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

PROTÉGEONS LES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Le risque de feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation

LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

94% des feux de fôret sont d'ORIGINE HUMAINE

6% sont dûs à la FOUDRE

ACCÈS RÈGLEMENTÉS :
INTERDICTIONS PONCTUELLES

faible	DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER
moyen	DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE
élevé	TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H
très élevé	PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES
exceptionnel	CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

VOTRE PRUDENCE EST UNE NÉCESSITÉ.

EN CAS D'INCENDIE
composez le 18 ou le 112

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR

www.gironde.gouv.fr
www.landes.gouv.fr
www.lot-et-garonne.gouv.fr
www.dfci-aquitaine.fr

LES RÈGLES À RESPECTER

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT

- NE PAS ALLUMER DE FEU
- NE PAS CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR SUR LES PISTES FORESTIÈRES
- NE PAS FUMER
- NE PAS CAMPER
- NE PAS JETER DE DÉCHETS

AUTOUR DE MA MAISON

- NE PAS ALLUMER DE FEU D'ARTIFICE
- NE PAS ALLUMER DE LANTERNE CHINOISE
- NE PAS INSTALLER SON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

UN BARBECUE DOIT ÊTRE INSTALLÉ DE FAÇON STABLE, DANS UN ESPACE DÉGAGÉ ET À L'ABRI DE TOUTE MATIÈRE INFLAMMABLE. UN MOYEN D'EXTINCTION (TUYAU D'ARROSAGE, EXTINCTEUR...) DOIT ÊTRE DISPONIBLE À PROXIMITÉ AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DES BRAISES SUITE À UN COUP DE VENT. LE SOL NE DOIT PAS FAVORISER LA PROPAGATION ÉVENTUELLE DE FLAMMES.

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4ème classe et sanctions pénales.
En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

LES ACTEURS DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE SONT :

les services de l'État, les communes, les SDIS, les DFCI et l'ONF

LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE EN AQUITAINE (DFCI AQUITAINE) UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION

La défense des forêts contre les risques de feu, organisée par les propriétaires forestiers, consiste à aménager des pistes et leurs fossés, des points d'eau et des ponts, indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers. L'ensemble est cartographié. Ces infrastructures sont réservées aux sapeurs pompiers et aux professionnels pour entretenir la forêt.
RESPECTEZ-LES !

DFCI AQUITAINE

LES FEUX DE FORÊT NE SONT PAS UNE FATALITÉ
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Code forestier, Règlement interdépartemental feu de forêt 2016, Règlements sanitaires départementaux.
Le non respect de ces interdictions entraine des poursuites judiciaires.

La commune de LABENNE est propriétaire de 170 ha de forêt sur la commune, composée principalement de pins maritimes.

La Forêt Communale est gérée par la commune, avec l'expertise de l'ONF (Office National de la Forêt) et d'un expert forestier (Sylgeco).

L'encadrement des activités forestières comprend notamment, parcelle par parcelle, les travaux, investissements et coupes à exécuter sur les 15 à 20 prochaines années. Les coupes de bois que nous réalisons sont donc très encadrées.

Pourquoi **couper du bois ?**

Parfois décriée, la récolte de bois est pourtant un acte primordial dans la gestion forestière. En effet, lorsque la forêt vieillit, elle se fragilise et devient plus sensible aux maladies et aux intempéries. Lorsqu'un arbre meurt, il rejette le carbone qu'il a stocké durant toute sa vie. La coupe de bois est donc un processus nécessaire permettant à la forêt de conserver ses caractéristiques environnementales. Si la forêt se régénère naturellement, le reboisement opéré par les forestiers accroît sa vitesse d'extension et pérennise la ressource forestière.

QUELQUES DÉFINITIONS

Coupe rase : effectuée lorsque les arbres sont à maturité (50 à 60 ans en fonction des parcelles). Pour notre forêt communale, les chênes sont systématiquement protégés et préservés lors des coupes rases ; seuls les pins sont coupés.

Plantation : la plantation est programmée systématiquement 2 ans après une coupe pour laisser le sol se reposer et faire un vide sanitaire. Le pin maritime est l'espèce la plus utilisée ; mais dès que les conditions naturelles le permettent (sol plus riche en matière organique, situation géographique bien précise), la plantation de chênes est privilégiée ; c'est notamment le cas sur les parcelles en bordure du Boudigau.
Ces travaux de plantation sont effectués par des entreprises forestières sous la responsabilité de l'ONF ou de l'expert forestier.

Nettoyage : passage de broyeur ou landaise pour nettoyer les interlignes ; ces travaux sont réalisés soit par le service des "espaces verts" de la commune soit par une entreprise extérieure si les travaux sont trop lourds.

Bâtonnage : afin d'éviter la prolifération des fougères, il s'agit de battre, à l'aide d'une machine spécifique, cette plante très dynamique pour permettre aux jeunes arbres de pousser et à la forêt de grandir. Puis, pinçage des fougères sur la ligne de plantation pour dégager les jeunes pins (1an après la plantation).

Éclaircie : la densité de plantation est de 1250 pins / ha. Tous les 15 ans on procède à un éclaircissage (en moyenne 3 à 4 éclaircies/parcelle) pour favoriser la pleine croissance des arbres. Une coupe rase est envisageable quand les pins sont à maturité entre 50 et 60 ans ; nous sommes alors sur des populations de 200 à 250 arbres /ha.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX POUR LES PROCHAINES ANNÉES (FORÊT COMMUNALE)

2022 :

- >> Nettoyage (broyeur et ou landaise) : 26 ha
- >> Bâtonnage (suite à plantation 2021) : 4ha 70
- >> Eclaircie : 10ha76
- >> Coupe rase : 13ha10 (Plantation de ces surfaces planifiée en 2024)

2023 :

- >> Plantation : 4ha70
- >> Nettoyage : 24ha
- >> Eclaircie : 6ha44
- >> Coupe rase : 6ha30 (Plantation planifiée en 2025)

La fougère après **bâtonnage**

La forêt est et restera un des dossiers prioritaires de la gestion de notre commune.

Nous rappelons que l'enveloppe urbaine constructible, longtemps identique à celle de 1999, a été rétrécie avec le nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Notre ambition est que l'accueil des nouveaux arrivants, l'amélioration de nos infrastructures et les aménagements culturels innovants se réalisent en préservant les enjeux environnementaux majeurs.

Arbres **remarquables**

Comme annoncé dans nos publications précédentes, le recensement des arbres remarquables présents sur la commune a été lancé en mai dernier et s'est clôturé le 31 Décembre.

Nous remercions les participations actives qui ont permis d'identifier une quinzaine d'arbres remarquables à ce jour. Nous comptons bien sûr continuer à étoffer cet inventaire.

Vos suggestions vont être étudiées par une commission constituée à cet effet, qui se chargera de juger du caractère remarquable de l'élément signalé.

Un positionnement sur carte sera effectué et diffusé sur le site de la ville de Labenne afin que les amoureux de la nature puissent faire une randonnée découverte.

Merci encore pour votre participation !

Plantation de **pins maritimes**

Une opération de plantation de pins maritimes, sur une parcelle de 4 ha 70 dans la forêt communale, a été encadrée par M. Arnaud BASSIBEY de l'O.N.F (Office National des Forêts) les 22 et 23 novembre.

50 élèves de CM1 et CM2 de l'école Océane et 100 de l'école Yves Ulysse ont participé à cette opération.

M.FRACCHETTI Conseiller Municipal, Madame Pascale MALO du service des Espaces Verts de la municipalité, instituteurs et parents étaient présents pour aider les enfants très attentifs et motivés dans leur tâche.

Les pins et fournitures nécessaires étaient remis par l'Entreprise COUREAU mandatée par la Mairie.

Cette plantation s'imposait en remplacement des pins de 58 ans, arrivés à maturité et coupés il y a 2 ans. Dans une ambiance conviviale et participative, cette opération fut une belle réussite avec une forte implication des enfants qui auront beaucoup appris sur les différents cycles de la forêt. Ils sont dorénavant prêts à guider leur famille pour montrer leur travail et sensibiliser leur entourage. L'expérience sera bien sûr à renouveler à l'automne prochain !

UNE PAGE D'HISTOIRE SE TOURNE À LABENNE

Vieux de près d'un siècle, l'ancien Institut Hélio Marin accroché à la dune littorale depuis 1929 va être détruit. À l'abandon depuis 2007, les 8 000 m² en ruine ou éventrés par les tempêtes étaient à vendre.

Les multiples atermoiements du liquidateur puis mandataire ad'hoc de la société propriétaire n'ont pas permis une requalification touristique d'une partie du site, en deçà du trait de côte 2060 vers la route d'accès, comme l'avait accepté le Préfet de l'époque. Une hypothèse qui tenait compte de l'érosion côtière et de la fragilité du site.

Et ce pendant une (trop) longue bataille judiciaire menée en vain contre la commune par les représentants des propriétaires : 5 recours administratifs perdus !

Démolition et **renaturation du site**

Cet été 2021, le Maire recueille l'unanimité de son Conseil Municipal pour une décision très importante : acquérir (en exerçant son droit de préemption) l'ensemble du site au prix de 1 739 000 €, avant de le revendre au Conservatoire du Littoral.

Grâce à une relation de confiance, l'objectif commun de déconstruire, désamianter, remettre à l'état naturel le cordon dunaire, permettra la construction d'équipements en bordure de route pour accueillir demain le public dans un projet partagé avec le Conservatoire du Littoral à vocation environnementale, patrimoniale et culturelle.

Un projet qui intègre la « chapelle des dunes ». La condition « sine qua non » pour accepter la gestion par la Commune de la chapelle pendant 30 ans, résultait de la possibilité de construire à l'entrée déjà artificialisée de l'ex IHM, les équipements permettant l'accueil du public : salle de réception – animation, sanitaires, stockage de matériel … Le logement du gardien sera conservé.

La Nature au **chevet de l'Histoire**

Certes, pour retrouver l'état de la dune, le chemin sera long encore. Sans doute 3 à 4 ans de travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments pour la plupart en béton armé (les premiers en 1930 en bord de dune avant les blockhaus voisins du « mur de l'Atlantique »).

Le projet est d'envergure et vertueux en matière environnementale : sans doute le seul exemple à un tel niveau sur le littoral atlantique français.

Il a mobilisé pour l'acquisition et mobilisera pour la renaturation du site des financements de l'Etat, la Région et le Département puis de l'Europe pour un montant estimé de 4,5 à 5 millions d'euros, au côté du Conservatoire du Littoral. S'y ajouteront ensuite la Communauté de Communes MACS et la Commune pour le projet de valorisation du site avec les partenaires historiques.

La ville de Labenne a déjà signé avec le Conservatoire du Littoral et l'O.N.F. une convention de gestion du site de 6 ans reconductible où est mentionné « le développement par la commune d'un programme destiné à l'accueil du public sur le secteur en lien avec la Chapelle ».

C'est ce plan de gestion futur que nous souhaitons partager avec la population dans le cadre d'un Comité de gestion incluant la Chapelle tel un étendard à la fois maritime et terrestre entre Océan et Pinède. Un beau challenge pour les années à venir pour notre commune plus que jamais « Nature Océane ». À l'horizon 2029-2030, il faudra trouver un témoin pour raconter… un siècle d'histoire de l'ex Institut Hélio Marin.

Lors de l'inauguration du nouveau site dans ce lieu inspirant, on pourrait réfléchir à la phrase d'Edgar MORIN : « il y a moins de désordre dans la nature que dans l'humanité ». Mais ceci est une autre histoire…

Jean-Luc DELPUECH

LA PLAGE DE LABENNE **LABELLISÉE**

Le Département des Landes s'est engagé de longue date dans une démarche volontariste et unique sur le territoire national pour la sécurité des plages, leur nettoyage, la surveillance de la qualité des eaux de baignade. Le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL) permet d'homogénéiser les méthodes, les moyens de surveillance, et la formation des nageurs sauveteurs.

En 2019, le Comité Départemental du Tourisme des Landes a lancé une démarche « **Qualité Tourisme** » adaptée aux postes de surveillance des plages et validée par l'État. Cette marque nationale sert déjà depuis de nombreuses années pour labelliser et référencer les structures d'hébergements, les écoles de surf, les Offices de Tourisme, …
La rigueur de ses conditions d'attribution va donc s'appliquer également aux plages, véritables vitrines de la destination Landes.

Les critères retenus portent sur l'accueil, l'information, la communication, l'organisation de la surveillance mais aussi la prise en compte de la protection de l'environnement, l'écoute des avis des usagers, la formation des nageurs sauveteurs… C'est un travail collaboratif associant MNS, CRS, et collectivités. De plus, cette démarche valorise le savoir-faire local et toute l'expertise acquise aux bénéfices des locaux et vacanciers.
À Labenne, l'audit a eu lieu le 20 Août en présence du chef de poste, de la police municipale et d'une élue. Le cabinet a remis ses conclusions fin novembre : **le poste de surveillance a été labellisé « Qualité Tourisme » !**
Un grand merci à tous les acteurs de la démarche.

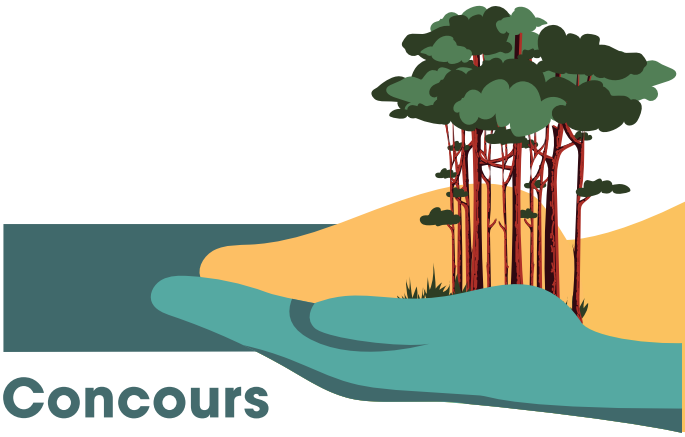

Concours dessins

La protection de notre dune, de sa faune et de sa flore est une priorité de la municipalité.

Quelques panneaux d'information ont déjà été installés à divers endroits afin de rappeler les règles de base de cette protection. Malheureusement, nous constatons encore trop d'incivilités mettant en danger ce bijou de la nature.

Les messages des enfants, leur expression, sont souvent plus porteurs et respectés. Ainsi, la municipalité, comme de nombreuses communes en France, a décidé de lancer un grand **concours de dessins qui seront destinés à devenir des panneaux de sensibilisation disposés le long des cheminements dunaires.**

Le concours est lancé depuis le 18 décembre jusqu'au 28 février par un dépôt des dessins à l'accueil de la Mairie.
Il s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans. Tous les dessins seront mis en ligne sur la page Facebook Ville de Labenne.

Le vote pourra se faire sur la page Facebook entre le 01 mars et le 15 mars. Les 3 dessins les plus « likés » par les internautes seront récompensés et pourront apparaitre sur les panneaux de sensibilisation sur la dune.
N'oubliez pas de voter !

Et surtout, merci de respecter la dune et de suivre les consignes de cheminement.

PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ,
ambassadeur de Labenne dans le monde entier.

Pour être connu dans plus d'une vingtaine de pays dans le monde, il faut posséder un savoir-faire particulier et, par conséquent, des résultats probants dans sa spécialité. C'est exactement ce que **Jean-Roger Marquestaut et son élevage de Pointers Anglais « De Landa Gori »** propose aux amoureux des chiens de chasse, qu'ils soient Américains, Russes, Emiratis ou Ghanéens ! Portrait.

« De la passion de la chasse à la bécasse et des pointers naît en 1998 mon affixe De Landa Gori. Chasseur de gibier sauvage, je prends depuis toujours beaucoup de plaisir à voir évoluer mes chiens sur du gibier naturel.

Pourquoi des pointers ? Parce que j'ai trouvé dans cette race un formidable chasseur capable de s'adapter à tous les terrains et par tous les temps. Un athlète au grand nez, au style majestueux tant dans sa course que dans ses arrêts, franc et fidèle compagnon, d'un caractère constant. »

De sa toute première portée, seule Ongui fut présentée en field trial (ensemble des concours de chiens d'arrêt, où le gibier n'est pas tiré par les chasseurs), les autres chiots faisant le grand bonheur des chasseurs de bécasses chevronnés. Cette chienne a été le début de la renommée de l'élevage tant elle a remporté de titres en compétition.

« En tant qu'éleveur, les chiots sont manipulés quasiment depuis leur naissance, la musique les accompagne toute la journée. Dès qu'ils peuvent marcher je laisse les enfants jouer avec eux. Nous passons également beaucoup de temps, avec mon épouse, au milieu d'eux à jouer et étudier leur comportement. Ensuite je les sors et leur fait découvrir le maximum de choses que ce soit dans les bois, les champs, la plage, les marais ou …… la ville ! »

Une méthode plus qu'efficace tant les chiens élevés par ce passionné se forgent une réputation internationale. « Et pas plus de deux ou trois chiens par an ! » ce qui reste un autre gage de qualité et fait de cet élevage raisonné plus une affaire de passion que de rentabilité sonnante et trébuchante.

«Un nouveau titre prestigieux a été obtenu par les pointers de Landa Gori de Jean-Roger Marquestaut. Nadau a remporté le championnat d'Europe de haute montagne au Val d'Aran en Espagne les 24 et 25 septembre derniers. Fille du champion Joko de Landa Gori et petite fille du Champion d'Europe de montagne C'Xabal de Landa Gori, elle a réussi un remarquable parcours dans les difficiles montagnes pyrénéennes. » pouvait-on lire dans les médias spécialisés à propos de cet élevage labennais.

Encore une étoile au palmarès de cet ambassadeur de notre commune à travers le monde……

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

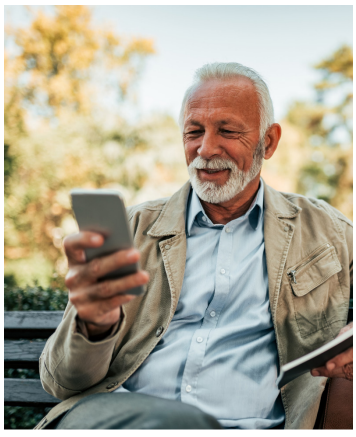

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

© PanneauPocket

Pôle arts plastiques Communautaire

En gestation depuis l'an 2012, ce projet de Pôle art plastique communautaire a franchi une importante étape de développement en l'an 2021. Si le temps a filé si vite, c'est que le projet a été plus que mûrement réfléchi.

Depuis 2017, la Communauté de communes MACS en assure la maîtrise d'ouvrage et divers projets de fonctionnement du pôle se sont succédés jusqu'en 2020, date à laquelle les services de MACS ont déniché la bonne formule. Celle qui a mis tout le monde d'accord par son ambitieux **programme tourné vers la sensibilisation du grand public à l'art visuel en général et l'art contemporain en particulier**.

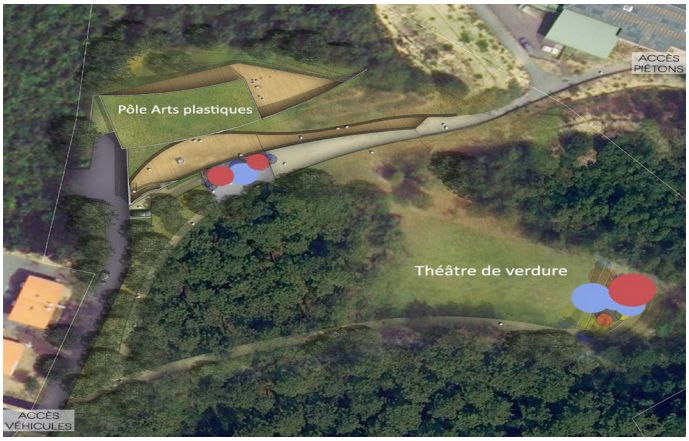

Les orientations stratégiques du projet s'articulent autour de trois fonctions principales.

>> En premier lieu, la diffusion. **Offrir au territoire des propositions artistiques de niveau national et international**, proposer aux artistes un lieu d'expérimentation et de recherche et établir des partenariats hors les murs.

>> En second lieu, la création. **Soutenir la création et l'émergence d'une scène artistique,** ouvrir un lieu de travail pour les artistes favorisant la coopération, mêler professionnels et amateurs, spécialistes et novices, artistes et artisans.

>> Et troisièmement, la sensibilisation. **Favoriser la participation des publics,** proposer un lieu d'éducation au regard et construire des parcours d'éducation artistique et culturelle innovants.

Il va sans dire que ce projet Communautaire sera un formidable outil éducatif qui profitera, en premier lieu, à notre commune de par son rayonnement national et international, son implantation centrale et respectueuse de la nature environnante et offrira, par là même, un atout supplémentaire au tourisme « nature océane » de Labenne.

Début des travaux automne 2022 et livraison fin 2023.

UN LEVIER POUR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Ce projet et son fonctionnement seront une ouverture vers des programmes artistiques au service de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Une large part de sa pédagogie sera tournée vers le respect de la nature et de son environnement avec la mise en perspective du projet de la Commune et du Conservatoire du Littoral. Projet environnemental, patrimonial et culturel sur le site dunaire de l'ex IHM rendu à la nature, avec la « Chapelle des dunes » déjà rénovée et donnée en gestion à la Commune par le Conservatoire du Littoral.
Et la parole du Maire pour conclure : « **Je suis convaincu que ces opportunités rares entre Océan, Ville et Nature portent un beau sujet de réflexion et d'actions. Ça nous donne envie de mener à terme ces projets bien avancés et de faire rayonner notre territoire entre Bordeaux, Pau et Saint Sébastien.** »

Un nouveau visage à la Ludo-médiathèque

Nouvelle venue dans l'effectif de la Ludo-Bibliothèque, Mary Inizan, maman de deux enfants et installée en famille à Labenne depuis 2018, se présente aux lecteurs du Bulletin Municipal.

Bulletin Municipal : Quelle est votre formation ?
Mary Inizan : Au cours de mes études universitaires, j'ai travaillé pendant 2 ans à la bibliothèque de Sociologie de l'Université du Mirail à Toulouse où j'y ai validé une maîtrise en Sociologie et une maîtrise en Sciences de l'éducation.
Parallèlement, j'ai été recrutée par le rectorat de Toulouse pour le plan de lutte contre l'illettrisme.
J'ai ainsi travaillé pendant 5 ans dans deux écoles : maternelle et élémentaire. Mes missions étaient d'aider les élèves dans leurs apprentissages de la lecture et de l'écriture. Enfin, j'ai passé mon diplôme de ludothécaire à Bordeaux durant lequel j'ai effectué un stage dans une ludothèque intégrée à une médiathèque (accueil de public à partir de 6 ans, de classes, d'ITEP...) tout en travaillant dans deux associations partenaires toulousaines.

BM : Pourquoi avoir choisi Labenne ?
MI : Ayant une maison de famille dans les Landes et nous y rendant tous les étés, nous avons choisi d'emménager à Labenne pour sa qualité de vie. À la recherche d'un emploi, j'ai tout naturellement postulé à la ludo-bibliothèque où j'ai effectué un remplacement de la titulaire durant deux mois. J'ai ainsi pu rencontrer de nombreux adhérents, des assistantes maternelles, accueillir les navettes de la Médiathèque Des Landes et l'atelier chant parents/enfants. Puis, j'ai travaillé pendant 6mois à la médiathèque de Tarnos où j'assurais les prêts/retours, le catalogage des périodiques et l'équipement, des accueils de classe, la gestion de fonds et d'une grainothèque..
J'ai également participé bénévolement à des animations jeux avec l'association « La benne à Jeux».

BM : Quelles seront les pistes à suivre pour l'évolution de la Ludo-Bibliothèque ?
MI : Les projets concernant l'évolution de la médiathèque et la création du Pôle Arts Plastiques sont une source supplémentaire de motivation. De par mon expérience, je suis entraînée à l'aménagement des espaces en bibliothèque et formée à l'aménagement des espaces en ludothèque. L'appui de la Médiathèque Des Landes qui nous propose des formations et nous prête des ouvrages, des DVD et des CD, redynamise la palette d'activités proposée aux adhérents. Avec la mise à disposition de tablettes et d'un ordinateur, l'offre s'en trouvera multipliée et les usagers pourront avoir accès à internet, au traitement de texte, consulter des journaux et les enfants accéderont à des jeux par tranche d'âge ou à l'écoute et la lecture d'histoires en tout genre. En outre, j'apprécie le travail en équipe et nous allons œuvrer à relancer les accueils de classes, du centre de loisirs, de la crèche, proposer des animations autour de la lecture et du jeu et travailler en partenariat avec le Pôle Arts Plastique.

L'avenir, fort de nos expériences passées, est à lire et à écrire dans ce futur lieu qui nous offre un espace de liberté...

LUDO MÉDIATHEQUE
LABENNE
NOUVEAUTÉS **2022**

Vide sanitaire - François Durif / La vérité sur la lumière - Auður Ava Ólafsdóttir / La nuit. Le sommeil. La mort. Les étoiles. - Joyce Carol Oates / La toute petite reine - Agnès Ledig / Leur domaine - Jo Nesbø / Sans passer par la case départ - Camilla Läckberg / Le passager sans visage - Nicolas Beuglet / Pour rien au monde - Ken Follett / Celle qui brûle - Paula Hawkins / Celle qui brûle - Paula Hawkins / Mickey Haller - L'innocence et la loi - Michael Connelly / Second départ - Yseult Delafargue / Le Roi qui voulait voir la mer - Gérard de Cortanze / Rendez-vous à Kerloc'h - Françoise Bourdin / Ce que murmure le vent - Amy Harmon / Sidérations - Richard Powers / Elle voulait juste être heureuse - Géraldine Dalban-Moreynas / Mardi soir, 19H - Gilles Legardinier / L'Inconnue de la Seine - Guillaume Musso / La Vie en relief - Philippe Delerm / Dernier été sur la côte - Rosalie Lowie / La Prophétie des abeilles - Bernard Werber / Chevreuse - Patrick Modiano / Enfant de salaud - Sorj Chalandon / Leur âme au diable - Marin Ledun / Felix Arnaudin, 100 ans après - Richard Arnaudin / Climax - Thomas B. Reverdy / Milwaukee Blues - Louis-Philippe Dalembert / Une soupe à la grenade - Marsha Mehran / L'Energie vagabonde - Sylvain Tesson / Les contes de l'inattendu - Roald Dahl / La Plus secrète mémoire des hommes - Mohamed Mbougar Sarr / Mon maître et mon vainqueur - François-Henri Désérable / Premier sang - Amélie Nothomb / S'adapter - Clara Dupont-Monod / Le Voyage dans l'Est - Christine Angot / Ne t'arrête pas de courir - Mathieu Palain / Over the rainbow - Constance Joly

Over the rainbow *Constance Joly* - ***PRIX ORANGE 2021***

Ne t'arrête pas de courir *Mathieu Palain* - ***PRIX INTERALLIÉ***

Le Voyage dans l'Est *Christine Angot* - ***PRIX MÉDICIS***

S'adapter *Clara Dupont-Monod* - ***PRIX FÉMINA***

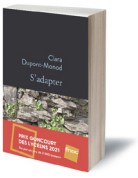

Premier sang *Amélie Nothomb* - ***PRIX RENAUDOT***

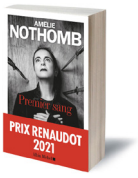

Mon maître et mon vainqueur *Fr.-H Désérable* ***PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE***

La Plus secrète mémoire des hommes *Mohamed Mbougar Sarr* - ***PRIX GONCOURT***

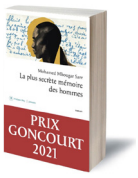

L'**interview** du moment

Chantal RONDET
Ajointe chargée des milieux associatifs et socio-professionnels

Bulletin Municipal : Que représente Labenne pour vous ?
Chantal RONDET : Venant de Champagne, je peux vraiment apprécier les multiples facettes de notre environnement avec ses paysages authentiques et changeants au gré des saisons et de nos balades. L'océan, les plages, les lacs, les forêts, les montagnes… tout est proche ; une ville importante à deux pas et cerise sur le gâteau l'Espagne, autre culture autre langue, comme voisine. Dans cet écrin de richesses Labenne se construit, grandit et accueille touristes et nouveaux habitants avec le souci constant de rester familial et festif.

BM : Comment Labenne gère les animations au rythme des saisons ?
CR : Pour les touristes, la municipalité et les associations prévoient des manifestations ciblées : courses landaises, marchés du terroir et nocturnes, plages musicales… Labenne reste une ville qui vit pour les labennais. Toute l'année, les associations et la commune proposent des animations variées ouvertes à tous : automnales, fêtes de Labenne, Landéus Y Tapas, soirées festives, expositions culturelles, forum des associations… Je n'oublie pas les nombreuses autres propositions de nos associations qui offrent un large éventail d'activités sportives et culturelles.

BM : Pouvez-vous nous parler du Projet Sportif labennais ?
CR : Pour être encore plus proche de nos concitoyens, nous avons rédigé un Projet Sportif. Celui-ci met en avant, entre autres, le sport santé et handi sport. Son but est de favoriser, développer et aider les associations, les pratiquants libres ainsi que les scolaires dans leurs activités sportives. Il propose également de construire, gérer et entretenir les équipements sportifs en respectant notre environnement et la spécificité de chaque individu.

Il est évident que le sport, mais aussi la culture, permettent à chacun de rester en contact avec les autres, avec la nature, avec son corps. Sans oublier les bienfaits du sport : être en mouvement, pratiquer une discipline, se bouger tout simplement, font reculer les maladies cardiovasculaires et peuvent permettent un retour à la vie après des pathologies diverses voire des handicaps. Quel que soit leur âge, leurs envies, leurs motivations nous espérons répondre aux demandes des labennais pour pratiquer une activité sportive.

BM : Comment concrètement mettre cela en place ?
CR : Les associations auront la possibilité de se former pour accueillir des publics, parfois éloignés depuis longtemps des salles de sport ou des terrains, et la commune les aidera financièrement pour ces formations.
Cela signifie aussi que nous sommes en réflexion avec les services du Département pour baliser, institutionnaliser, des cheminements adaptés notamment en forêt pour n'importe quel pratiquant. Cela signifie également que nous organiserons des moments dédiés au sport santé et handi sport avec des associations reconnues dans le département ou au niveau national (Comité Départemental Olympique, Hope team East…) et les associations labennaises.

Nous avons pour compléter ce projet, voulu adhérer au label « Terre de Jeux 2024 » pour célébrer l'olympisme et affirmer notre volonté de faire bouger notre ville pour le bien - être de chacun. Les 3 grands objectifs de ce label sont de faire vivre les émotions des jeux, de changer le quotidien des français grâce au sport et proposer un engagement de chacun pour l'aventure olympique et paralympique.

Le Département des Landes nous apporte un soutien sur la communication, la logistique avec des enveloppes financières dédiées pour ce grand projet.

Mise à l'honneur de **labennais méritants**

Le dimanche midi des fêtes de Labenne la municipalité met à l'honneur plusieurs labennaise et labennais pour leurs actions remarquables.

Cette année est encore une fois une belle promotion :
Philippe Casenave, assistant social qui prend une retraite bien méritée. Il s'est investi en aidant de nombreuses familles à surmonter les difficultés de la vie.
Marie Goyeneche et **Margot Calvez** : récompensées pour un défi mondial caritatif au profit des enfants qui combattent le cancer. Au printemps 2023, 6 aventurières des Landes et du Pays Basque vont traverser l'Océan Pacifique à la force des bras du Pérou à la Polynésie. Au programme 8000kms soit 80 jours de rame ; 6 femmes qui vont se relayer en continu sur un paddle board. Marie et Margot seront les deux plus jeunes du groupe !
Lisa Meyer Waorden : Lisa et sa maman ont fait preuve d'un immense dévouement pour soutenir la famille allemande endeuillée cet été par le drame sur notre plage. Lisa a été un pilier, un soutien infaillible auprès de cette famille. La commune est très fière d'honorer cette jeune femme, véritable modèle de citoyenneté et de solidarité.

Madeleine Larcheron : Cette jeune labennaise a porté haut les couleurs de notre commune aux JO de Tokyo lors des épreuves de skate board.

Nous tenons également à souligner le travail des bénévoles du CCAS qui donnent d'eux même, qui contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de précarité. Un grand bravo et un grand merci à vous tous

HOTEL DE VILLE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Partenariat MACS / SITCOM

La communauté de communes Maremne Adour Côte Sud a adopté, pour une durée de 4 ans, une convention de partenariat avec le SITCOM pour la sensibilisation du public à l'éco-responsabilité.

Cela s'inscrit dans le cadre de la « feuille de route 2026 » du SITCOM (voir ci-contre) détaillant les actions prioritaires à mener sur les 5 années à venir.

Le concept d'éco-responsabilité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les impacts sur l'environnement de l'activité quotidienne d'un individu ou d'une organisation.

Cela passe par de nouveaux choix de gestion, d'organisation et par la sensibilisation des parties prenantes.

La démarche engagée vise à renforcer l'intervention du SITCOM auprès des acteurs du territoire, à analyser les facteurs d'impact environnemental des manifestations, à faciliter l'échange des bonnes pratiques, à analyser les leviers de réussite et les méthodes existantes pour intégrer les logiques de transition au fonctionnement des structures associatives mais aussi des communes.

Ce partenariat étroit entre MACS et le SITCOM aura pour but d'animer une démarche globale de transition écologique, d'éco-responsabilité, notamment en se fixant des objectifs communs de sensibilisation à la réduction et valorisation des déchets. La convention organisera, entre autres, l'appui, la formation et la mise en réseau des organisateurs de manifestations culturelles et sportives, de leurs bénévoles et de leurs professionnels.

Une attention particulière sera apportée à l'organisation d'événements sportifs et culturels par le mouvement associatif et les communes. Les organisateurs se doivent d'améliorer leurs performances environnementales afin d'être garants d'un développement humain maîtrisé et d'une animation du territoire responsable.

Du nouveau au bureau communautaire de MACS

Organe exécutif de l'établissement, le bureau se compose d'un président, dix vice-présidents, six conseillers communautaires délégués et onze autres membres.

Il est représentatif de l'espace géographique et des sensibilités politiques de la Communauté.
Il délibère sur les attributions déléguées par le Conseil communautaire.

Par une délibération du 25 novembre dernier, il a été procédé à l'élection de 3 membres supplémentaires au bureau communautaire portant le nombre des autres membres à 11 contre 8 précédemment.

Monsieur Jérôme Petitjean, adjoint au Maire de Labenne, intègre le bureau de la communauté de communes.
Il devient également conseiller délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle.

Messieurs **Christophe Vignaud** (Maire de Soorts-Hossegor) et **Régis Gelez** (Maire de Saint Vincent de Tyrosse) intègrent également le bureau communautaire.

MACS
Communauté de communes
MaremneAdour Côte-Sud

ACTUALITÉS DU SITCOM

Une politique ambitieuse pour nos déchets

Les élus du SITCOM (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères) ont adopté la feuille de route du syndicat pour la période 2021-2026.

La stratégie et le plan d'action du SITCOM a été définie pour les années à venir.

La feuille de route s'articule autour de plusieurs axes déclinés en actions notamment :

- Réduire les déchets
- Transformer les déchets en ressources
- Assurer la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs
- Maitriser les coûts de gestion

À PARTIR DU 1ER FÉVRIER 2022, les consignes de tri sélectif se simplifient

Tous les emballages se trieront ! Cela vous permettra de trier encore plus !

Le tri sera également simplifié grâce à la diminution des flux : **3 flux au lieu de 5**

MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 8h45 à 12h / 13h30 à17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Permanence Accueil (sauf l'été) le samedi matin de 10h à 12h.
Tél : 05 59 45 46 60 / Fax : 05 59 45 80 00
www.ville-labenne.fr mairie@ville-labenne.fr
Service Urbanisme : uniquement sur RDV les lundis, mercredis et vendredis de 09h à 12h00
Services Techniques : 05 59 45 70 22
Centre Communal d'Action Sociale : 05 59 45 46 60
Guichet Unique : 05 59 45 46 60 / 05 59 45 61 94
Restaurant Municipal bourg : 05 59 45 49 67
Restaurant Municipal Océan : 05 59 45 85 92
Maison de l'enfance Les Diablotins : 05 59 45 69 84
Halte-garderie les Fripouilles : 05 59 45 85 91
Accueil de Loisirs Loustics 7/12 ans : 05 59 45 70 51
Accueil de Loisirs Pitchouns 3/6 ans : 05 59 63 05 39
Accueil de Loisirs Moussaillons 3/12 ans : 05 59 45 85 93
Espace Jeunes : 05 59 45 68 66 / 06 08 21 78 68
Bibliothèque Municipale : 05 59 45 67 54
Assistant Social : 05 58 72 26 61
(Prise de rendez-vous tous les jours de 9h00 à 10h00 au 05 58 72 26 61)

ENCOMBRANTS - 3ème mercredi de chaque mois

La Mairie vous propose de venir chercher à votre domicile,tous les objets volumineux que vous voulez jeter et qui ne tiennent pas dans une voiture. Prendre contact à l'accueil de la mairie : 05 59 45 46 60

Déchetterie LABENNE
Lundi au samedi 8h/12h - 13h30/ 18h
Route d'Ondres - ZA Berouhague
SITCOM 40 www.sitcom40.fr 05 58 72 03 94

BUREAU DU TOURISME - Rue des écoles.
Lundi au vend. : 9h30/12h30 (Novembre à Mars)
Lundi au vend. : 9h30/12h30 - 14h/17h (à partir d'Avril) / **05 59 45 40 99**
labenne@landesatlantiquesud.com
www.tourisme-labenne.com

LA PRADETTE

Police Municipale 05 59 45 61 29 / 06 76 28 79 98
Permanence sur rendez-vous
RSI (Régime Social des Indépendants) 3648
3e lundi du mois de 9h à 16h - sur rdv par téléphone ou via le site RSI AQUITAINE
ADAVEM (Aide aux victimes et médiation) 05 58 06 02 02
Juillet / Août > Mercredi de 16h30 à 18h00
Reste de l'année > 4ème jeudi du mois de 16h à 18h

PERMANENCES

Conciliateur de Justice :
M. GENAUX Sur rendez-vous
05 58 72 49 74 ou 05 58 72 70 75
Relais Assistantes Maternelles (RAM)
LABENNE : jeudi sur rendez-vous
Cécile Daugas : 06 77 13 98 40
Marie Guédon : 06 76 06 52 03
ST VINCENT DE TYROSSE : PMI Espace Grand Tourren – 05 58 77 06 48
CAPBRETON : L'Escale Info 17 av. Georges Pompidou 05 58 41 09 51
Halte Garderie Intinérante (HGI)
Renseignement et inscription 07 86 72 52 74
Accueil Médiation et Conflits Familiaux
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 46 39 00
Mission Locale de Landes
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 5849 30 93
Écrivains publics, assistants aux démarches
> Salle A (ancienne Mairie) les Jeudis de 13h30 à 15h30 / ou sur rdv à la Mairie 05 59 45 46 60
> Escale Info de CAPBRETON sur rdv 05 58 41 09 51
CIDFF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 91 57 51

ECOLE MATERNELLE BOURG 05 59 45 43 65
ECOLE PRIMAIRE OCEANE 05 59 45 85 90
ECOLE ELEMENTAIRE BOURG 05 59 45 47 79
COLLEGE 05 59 45 80 80
CONSERVATOIRE DES LANDES
Antenne Côte Sud 05 58 77 10 00

INFORMATIONS

La Boutique de la Famille, labellisée par le Ministère «Point Info Famille», informe, conseille et oriente dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, enfants, santé, loisirs, logement... Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous.
Boutique de la Famille 05 58 06 15 15
Rue Dominique de Gourgues - 40000 Mont de Marsan

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Sur rdv le lundi et vendredi à l'Escale Info / Demande de 09h à 16h 0810 25 40 10
CARSAT (Ex CRAMA) : 3960 (gratuit)
Sur rendez-vous
DAX – 158 av St Vincent de Paul
ADIL (Information sur le logement) :
ST VINCENT DE TYROSSE
Espace Grand Tourren 9h30 - 12h.
2e mercredi de chaque mois
NOTAIRES INFOS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 1e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)
HUISSIERS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 3e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)
AVOCATS INFOS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 (sauf juillet/août)
SOUSTONS Pôle Social 05 58 41 44 76
Bât. B 14 av du Maréchal Leclerc. Dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/août)
ADMR 05 58 72 44 65
(Aide à Domicile en Milieu Rural)
Chenil Birepoulet 05 58 41 04 73
fourrière / pension **06 33 34 74 47**
Refuge SPA 06 33 34 74 47 / 07 88 47 05 98
SITCOM 05 58 72 03 94
LA POSTE 36 31
GARE SNCF 36 35
RDTL
DAX 05 58 56 80 80
BAYONNE 05 59 55 17 59
FRANCE TELECOM 08 00 10 14 40
DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIES
Dépannage électricité 09 72 67 50 40
Dépannage gaz 05 58 72 31 52
L.E.A 05 59 45 40 00
Dépannage/Urgence 06 87 66 44 02

GENDARMERIE 17
Communauté de brigades 05 58 72 74 00
POMPIERS 18
Capbreton 05 58 72 11 80
POSTE DE SECOURS 18
MNS (plage été) 05 59 45 77 75
SAMU/URGENCE 15

CENTRE ANTIPOISON Bordeaux 05 56 96 40 80
CENTRES HOSPITALIERS
Bayonne 05 59 44 35 35
Dax 05 58 91 48 48
CABINET MEDICAL
1, Allée du Hapchot 05 59 45 40 46
CHIRURGIENS DENTISTES
Dr FERRAN DESTANDAU 05 59 45 70 99
Dr PAILLER GOURGUES - LAGAN 05 59 45 40 22
Dr SCOFFIER BREVET 05 59 45 78 97
Dr CAZEAUX 05 59 48 33 73
Dr REBER 05 59 45 40 46
ORTHODONTISTE
Labenne Orthodontie 05 33 09 07 68
INFIRMIER(E)S
Carole NOVIO 06 03 55 89 13
Elodie DENOYELLE 06 03 26 80 94
Caroline ARINO 05 59 45 40 01
Françoise BARROSO 05 59 45 68 08
Karine HAMEL PETIT 05 59 45 41 07
Delphine THEVENIOT 05 59 45 40 01
Aurélie MERCKELBAGH 06 84 80 40 08
Arnaud BERTHEVAS 07 88 36 28 35
CABINET INFIRMIERS
TOUJA, LANDABURU, POMAREZ, BARUSA 06 78 60 15 57
ESCALANTE, CAZARES 07 85 47 89 28 - 05 85 47 61 63
PEDEGAYE, MIRALLES 05 85 35 18 12
SAGE-FEMME
Mme AUROY 06 65 23 55 61
MASSEURS KINESITHERAPEUTHES
Mme BRANDMEYER 06 76 76 55 05
M. BODDEN 06 71 27 35 63
M. DUHA 05 59 45 77 45
Mme LAPEGUE 05 59 45 77 45
Mme KERISIT 05 59 45 46 47
Mme BOLLE 05 59 45 46 47
M. DURANTON 05 59 03 17 53
M. MUYLLE 05 59 15 50 78
Mme LOGGHE / Mme TRAIL 05 59 15 50 78
06 51 54 01 10
OSTEOPATHES
M. TESTAS 06 85 84 59 03
M. GUET 05 59 45 42 45 - 06 10 34 30 98
Mme MAURIES 06 43 49 41 47
Mme DALBON 06 82 82 75 58
NATUROPATHE
Mme BAUDOIN 06 87 14 38 67
Mme THEPPE 06 64 61 77 47
PEDICURE PODOLOGUE
Mme DE LAVERGNE 05 59 45 74 22
M. BOCHET 05 59 55 35 98
PSYCHOLOGUE - SOPHROLOGIE
Mme LIOTTIER 06 15 18 28 78
Mme DUARTE 06 82 19 75 92
Mme ATHANÉ 05 59 25 79 52
M. HUMETZ 06 22 37 68 29
Mme DURIEZ 06 09 89 18 45
ORTHOPHONISTE
Mme FRANCOIS 05 59 45 78 16
Mme TOMASELLA 06 86 84 48 94
O.R.L. PHONIATRIE
Dr Philippe LEROY 05 59 25 58 22
AUDIOPROTHÉSISTE
Sonance Audition 09 52 87 40 13
PHARMACIE
Pharmacie BENTOLILA 05 59 45 40 34
OPTICIEN
LABENNE OPTIQUE / Mme MORICHERE 05 59 45 64 61
GÉNÉRAL D'OPTIQUE 05 59 52 93 11
VETERINAIRE
Catherine ROYANT CLAVERIE 05 59 45 67 18
Mme PANDART

Naissances

08.05.2021 **JOUGLA** Henri, Aro / 08.05.2021 **LEGRAND** Noah, Léo / 09.05.2021 **RIVA** Neyla, Maria / 10.05.2021 **CEILLIER** Lou, Aria, Luna / 12.05.2021 **CRUYPELINCK** Romy, Lisa / 21.05.2021 **VEGA DA SILVA** Tiago, Domingos, Grégorio / 22.05.2021 **ZUNQUIN** Jeanne, Nathalie, Patricia / 27.05.2021 **BENOIST** Ambre, Lise, Marie / 03.06.2021 **MAURY** Oihan, Enoah, Leo / 10.06.2021 **GARAUD** Arthur, Pascal, Thierry / 14.06.2021 **BRUNEAU** Cassie, Aurore / 21.06.2021 **TIMPÉ** Noah, Georges, Martin / 29.06.2021 **TATON** Gabrielle, Mélody, Myriam / 30.06.2021 **DESPRES** Juliette / 03.07.2021 **LAUREND** Marie, Louise, Margot / 10.07.2021 **CAVADINI** Robin, Abel / 17.07.2021 **DAZA** Pablo, Unai / 29.07.2021 **ESPINASSE** Mattéo / 07.08.2021 **LEDOUX** Elio / 05.09.2021 **RENAULT** Augustin, Serguei, Didier / 06.09.2021 **TOVAR** Jacob, Antoine, Ynaki / 13.09.2021 **LAPEGUE** Livia / 08.10.2021 **PERIS MERCIER** Oihan / 25.10.2021 **HEGUY LEPETIT** Morgan / 02.11.2021 **BOURGIER** Sacha / 05.11.2021 **HERRERAS ECHEVERRIA** Lila / 13.11.2021 **GESTAS MONGROLLE** Diane, Andréa, Charlotte / 18.11.2021 **PAMPLIEGA JIMENEZ** Kylian / 22.11.2021 **GUILHEMSANG** Naoki, Cyril / 25.11.2021 **GABIN DELGADO** Maxine, Idgie, Eve / 02.12.2021 **SANTOS CORREIA** Tiago /

Mariages

19.06.2021 **GARRÈS** Nastasia - **MASSOLO** Kévin / 26.06.2021 **MISSON** Corine, Anne, Roberte - **TEXIER** Bertrand, Jean, Baptiste / 26.06.2021 **VELASCO GONZALEZ** Diva, Angelical - **PARNAUDEAU** Franck, Alexandre, Marc, Jocelyn / 26.06.2021 **DUMOND** Cathy - **ROUSSEAU** Anthony / 26.06.2021 **GOUNON** Eve - **GENEST** Nicolas, Sébastien / 10.07.2021 **ROQUES** Agathe, Lucie, Jackie - **SCARAMUZZA** Cédric, Renaud / 24.07.2021 **PEYRAN** Pascale - **TRÉBUCQ** Alain, Jean, Marie / 24.07.2021 **ROMAIN** Sandra, Marine - **CAMY** Baptiste / 18.08.2021 **CHATELAIN** Laury, Renée, Elisabeth - **WALLYN** Jonathan / 28.08.2021 **JUNQUA** Audrey, Véronique - **LAMALLE** Benoit, Gilbert, Jacky / 04.09.2021 **PEYRESBLANQUES** Joëlle, Marie - **MICHEL** Patrick, Daniel / 04.09.2021 **MARION** Emilie - **DOS SANTOS** Mickaël / 11.09.2021 **GALHARRETBORDE** Audrey, Monique, Thérèse - **RICHARD** Kevin / 18.09.2021 **LAMBERT** Ludivine, Floriane, Hélène - **HARDOY** Fabrice / 18.09.2021 **JURGEAUDOUX** Isabelle, Christiane - **BOUTET** Loïc, Guy, Raymond / 25.09.2021 **LOISEL** Séverine, Marie-Madeleine, Nadine - **DOS SANTOS** Jocelyn, Michel / 02.10.2021 **MARTINEZ** Jessica, Sandra - **LÉGER** Damien, Georges, Maurice / 23.10.2021 **DESAUNAY** Céline, Lydie - **HELIE** Benoît, Claude, Michel /

Décès

17.05.2021 **DELACROIX** Georgette, Lucienne - Veuve CANET / 23.05.2021 **REMONDINI** Rita, Clara - Veuve PINZIO / 28.05.2021 **HUOT** Michel, Roger / 30.05.2021 **POURTAU** Jean-Luc, Marie / 05.06.2021 **PERE** Marie / 07.06.2021 **TREMBLAY** Jean-Claude / 12.06.2021 **FLEUR** Jacques, Henri / 22.06.2021 **BESSONNAT** Georgette, Anna - Veuve ANTONY / 28.06.2021 **VIGNOLLES** Jean-Pierre, Gilbert / 29.06.2021 **CATLAS** Sylvie / 04.07.2021 **MILLOT** Guy, André / 07.07.2021 **SOUBESTRE** Martine, Charlotte / 08.07.2021 **BOUDRIE** Monique, Marie, Thérèse, Odile - Veuve CAILLE / 01.08.2021 **LECONTE** Pierre, Gérard / 03.08.2021 **CAUSSE** Marie-Laure, Chantal, Joëlle - Épouse GONCALVES SOARES DOS REIS / 07.08.2021 **CORRIHONS** Yvonne / 09.08.2021 **DARMANA** Pierre / 13.09.2021 **LABURTHE** Camille / 15.09.2021 **ETCHETO** Pascale, Micheline, Simonne - Veuve DISCAZEAUX / 27.09.2021 **DUMOND** Cathy - Epouse ROUSSEAU / 28.09.2021 **NOËL** Chantal, Renée, Nicole - Épouse DURAND / 07.10.2021 **FAGALDE** Maïté, Aimée / 09.10.2021 **LIBERT** Alain, Pierre / 10.10.2021 **VAUTIER** Roland, Joseph / 18.10.2021 **PIRO** Nelly, Anne, Thérèse / 27.10.2021 **BLEANDONU** Claude, Marcel, Roger / 01.11.2021 **GENOTIN** Geneviève, Colette - Veuve PEYSALLE / 02.11.2021 **GREGORI** Jocelyne / 06.11.2021 **LE CORNEC** Marc, Jean / 07.11.2021 **LOMBARTE** Francis, Raoul / 09.11.2021 **BROULARD** Claude, Jean / 09.11.2021 **CHAFFIN** Gilbert, Fernand, Jean / 12.11.2021 **FERNANDES** Francisco, Jacinto / 14.11.2021 **MORVAN** Paule, Denise, Yvonne - Veuve CORRE / 20.11.2021 **BURGARD** Jean-Pierre / 27.11.2021 **CONSTANTIEUX** Hélène, Raymonde - Veuve ESCOLIER / 29.11.2021 **TAILLARD** Claude, Emile, Virgile / 01.12.2021 **LATASTE** Marie, Thérèse - Veuve LARRAN /

Nouveaux ACTEURS économiques labennais

L'ODYSSÉE DES 7 ARTS
FOUCHER Marie-Christine

EXPLOITATION DE VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

lodyseedes7arts@hotmail.fr
06 35 43 78 74

CHAVES Jonathan

HOMME TOUTES MAINS

jonathan.chaves@parcoursmail.net

06 31 69 33 82

SPELEERS Sasha

FABRICATION DE PLATS CUISINÉS SUCRÉS SALÉS ET TOUS AUTRES PLATS À EMPORTER OU LIVRER

caroline.serruys@hotmail.com
06 17 94 44 54

CASTELLANOS Anthony

CRÉATION D'OBJETS EN BOIS

castellanos.a40@hotmail.com

06 17 96 17 84

MINVIELLE Ludovic

RÉPARATION DE MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS

lodyseedes7arts@hotmail.fr
06 89 24 89 02

POWALA Boris

NETTOYAGE

bpjs40530@gmail.com
06 89 56 72 48

POUGET Cédric

TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE EXTÉRIEURE DANS LE NEUF ET LA RÉNOVATION

cedric.pouget6@orange.fr
06 35 43 78 74

LABORDE David

POSE DE CLÔTURES

sodaly@live.fr

06 82 95 17 20

DA SILVA Sydney

FABRICATION VENTE DE SANDWICHES À EMPORTER

DA SILVA Charlotte

RESTAURATION RAPIDE À EMPORTER

DISPAC ENERGIES
COHEN Guillaume

INSTAL. RÉPAR. DÉPANNAGE DE TOUS ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET NON THERMIQUES ET DE CLIMATISATION RATTACHÉ À TOUT TYPE D'ÉNERGIE

ROULLET Bruno

RÉALISATION DE TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE ET DE ZINGUERIE

OHIPA
OLIVIER Michael

ÉLECTRICITE TRAVAUX RÉNOVATION CRÉATION DÉPANNAGE CHEZ LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS COURANT FORT ET FAIBLE VMC

mike.olivier@free.fr
06 07 75 36 59

LABENNE ORTHODONTIE

Orthodondie enfants et adultes

labenneorthodontie@gmail.com
05 33 09 07 68

FEMINISME POUR TOUS

« …. L'avenir de l'homme est la femme. Elle est la couleur de son âme. Elle est sa rumeur et son bruit… » Extrait de « Poème de l'avenir ; dans le Fou d'Elsa » de Louis Aragon : Elsa Triolet, première femme obtenant le Prix Goncourt en 1945, était l'amour de sa vie.

Nous vivons une époque formidable avec la nouvelle vague féministe depuis octobre 2017 et l'émergence de #Metoo. Moins de tolérance aux violences, libération de la parole, prise de conscience du caractère massif des violences faites aux femmes et aux enfants. Une fenêtre mondiale s'est ouverte pour des conquêtes majeures.
Mais aujourd'hui c'est difficile parce que la Covid et ses contraintes, la crise économique qui en découle, ont des conséquences catastrophiques pour l'emploi et le pouvoir d'achat des femmes, augmentant les inégalités domestiques et rendant difficile l'accès aux droits. Le nombre de mammographies a baissé de 50%, ce qui laisse présager des prises en charge tardives du cancer du sein. Il en va de même pour l'IVG et le débat hypocrite des parlementaires sur l'allongement du délai de 12 à 14 semaines pour l'avortement.

Les premiers de corvées dans des métiers essentiels, féminisés et précaires, seront les premières victimes de cette crise.
Le défi est énorme pour éviter les régressions pour les droits des femmes. En 2020, en France, des êtres humains se font assassiner parce que femmes. Tous les 2 jours une femme est tuée par son conjoint ou son ex ! Les violences faites aux femmes, bras armé du patriarcat, sont partout : emprise, injures, harcèlement, coups, viols… Le gouvernement a pourtant promis un milliard pendant le « Grenelle des violences conjugales ». Il est dû aux femmes victimes de violences et à leurs enfants !

Ou est-il passé réellement ?
Pourtant, depuis très longtemps, de nombreuses femmes, souvent méconnues, ont fait émerger et se sont battues pour lutter contre les inégalités faites aux femmes. On peut en citer quelques-unes : Olympe de Gouges, Clara Zetkin, Emilie Gound, Louise Michel, Simone de Beauvoir, Rosa Luxembourg, Simone Veil, Angela Davis, Elisabeth Badinter… et plus récemment Gisèle Halimi.

Et quand il a fallu trouver un nom au collège de Labenne, c'est tout naturellement que l'équipe municipale, ayant à cœur cette lutte, a proposé le nom de Gisèle HALIMI, qui tant dans son action professionnelle que militante a défendu la cause des femmes et a permis le vote de plusieurs lois telles que la reconnaissance de la criminalisation du viol, le droit à l'avortement… Cette proposition a d'ailleurs été ratifiée par le Conseil d'Administration du collège.

À Labenne, le féminisme n'est pas un vain mot pour vos élus.
D'autant plus que le confinement a révélé le rôle clé des femmes dans les secteurs de la santé, l'aide à domicile, le nettoyage, l'enseignement, etc… Elles se lèvent pour dénoncer le système patriarcal qui les domine. Elles se mobilisent de façons multiples. Ecoutons-les, soutenons-les ! Toits amasses refusam de subi ùn sistèma injusta (Tous ensemble, refusons de subir un système injuste).

Pour Labenne avec vous
(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)

" Le talon haut a été inventé par une femme qui en avait assez d'être embrassée sur le front " (Sacha GUITRY)

LABENNE

#NATURE OCÉANE #NouvelleAnnée #MeilleursVoeux #VilleDeLabenne

Le **CONSEIL MUNICIPAL** vous présente ses

MEILLEURS VOEUX

2022

05 59 45 46 60 mairie@ville-labenne.fr www.ville-labenne.fr Ville de Labenne (Page Officielle) PanneauPocket / Labenne - 40530

LABENNE Nature Océane